

Le Fuet, le 18 mai 2011

**ASSEMBLEE MUNICIPALE LE LUNDI 20 JUIN 2011 A 20H00
A LA HALLE POLYVALENTE "PRE PAROZ" LE FUET**

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des comptes de l'exercice 2010.
2. Information sur les arrêtés de comptes (remise en état périodique de la route de Montbautier).
3. Nomination pour une nouvelle période de 4 ans d'un membre de la commission des écoles primaires et enfantine, village de Bellelay (Nicole Paroz, rééligible).
4. Discuter et accepter les modifications du règlement concernant les émoluments : articles 17-18, 20-22, 26, 29, 31, 36, 39, 43.
5. Discuter et accepter la modification de l'annexe I du règlement concernant le statut du personnel et les traitements.
6. Informations du Conseil municipal.
7. Divers.

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Le règlement mentionné sous chiffre 4 et 5 est déposé publiquement au secrétariat municipal 30 jours avant l'assemblée municipale.

Un recours en matière communale peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Conseil municipal